



Exemple d'appel d'offre pour les revêtements Stabilizer binder ®

Revêtements routiers minéraux avec liant naturel

Le texte ci-dessous sert d'exemple et doit donc être adapté ou modifié pour répondre aux exigences respectives.

Remarques préliminaires

Dans les remarques préliminaires concernant la description du service, les points suivants doivent être convenus et/ou examinés :

- FLL "Rapport technique sur la planification, la construction et l'entretien des surfaces liées à l'eau" comme conditions techniques contractuelles supplémentaires.
- Le cas échéant, les références aux conditions d'accès ou d'installation restreintes ou difficiles
- Toutes les couches de base dans la zone des surfaces en contact avec l'eau doivent répondre aux exigences en matière de perméabilité à l'eau selon le "Rapport technique du FLL sur la planification, la construction et l'entretien des voies liées à l'eau (2007)".

Partie A) Couches de base et surfaces stabilisatrices des routes

1.1 Pose de base

Couche de base en gravier/pierre concassée selon le rapport technique du FLL

Couche de base en gravier ou en pierre concassée selon

Rapport technique de la FLL "Voies liées à l'eau",

Grain 0/45 ou 0/32 mm,

Catégorie de résistance au gel F1-F4,

Grain fin < 0,063 mm : < 5 % par rapport à la taille du grain livré,

Installer et compacter en fonction du profil.

Épaisseur de la couche à l'état compacté :cm (à insérer, en fonction de l'épaisseur totale)

Module de déformation EV2 : ≥ 80 MN/m² (100 MN/m² pour les surfaces de conduite)

Degré de compactage D Pr : ≥ 97 %

Perméabilité à l'eau (valeur k) : ≥ 360 l/m² x h _____ m²

1.2 Pose de base facultative (recommandée)

Couche dynamique selon le rapport technique du FLL

Couche dynamique d'un mélange de pierre concassée et de sable concassé

selon le rapport technique du FLL "Voies liées à l'eau",

Grain 0/22 ou 0/16 mm,

Catégorie de résistance au gel F1-F4,

Teneur en grains fins < 0,063 mm : < 7 % à l'installation,

Installer et compacter en fonction du profil,

Épaisseur de la couche dans le compacté. État : 6 cm

Max. Inégalités sur une distance de mesure de 4 m : < 1,5 cm

Module de déformation EV2 : ≥ 80 MN/m² (100 MN/m² pour les surfaces routières)

Résistance au cisaillement : ≥ 50 kN/m²

Perméabilité à l'eau (valeur k) : ≥ 36 l/m² x h _____ m²



1.3 Pose de base du revêtement Stabilizer binder®

Couche supérieure liée à l'eau avec le Stabilizer binder®.

Couche de surface Stabilizer

selon le profil de la fondation des routes et places,

à partir d'un mélange de pierres et de sable concassés provenant de roches dures ou de chaux dure,

Variété/couleur(à indiquer impérativement après consultation du Stabilizer 2000 GmbH)

Grain : 0/5 ou 0/8 ou 0/11 mm selon les spécifications du fabricant

Résistance au gel : Chat. F1-F4

Pourcentage de grains fins < 0,063 mm : 13-18% (pour le calcaire éventuellement moins)

Proportion du liant : 6 kg/t

Mélange homogène et humide de terre dans une installation de mélange appropriée.

Épaisseur de la couche à l'état compacté : 4 - 6 cm

Max. Inégalités sur une distance de 4 m : < 1,5 cm

Perméabilité à l'eau (valeur k) : $\geq 3,6 \text{ l/m}^2 \times \text{h}$

Résistance au cisaillement en surface : $\geq 50 \text{ kN/m}^2$

Pré-compactage de la terre humide par roulement statique,

Arrosage / trempage unique de toute la couche de surface (environ 80-160l/to)

Recompactage après un temps d'attente - humidité de la terre par roulement statique,

Poids du rouleau environ 1,0-2,0 to. La couverture doit sécher 1 x avant d'être relâchée.

Preuve de la livraison :

Stabilizer 2000 GmbH Steinerstrasse 11

CH-4333 Münchwilen

Téléphone : 041 / 322 11 29

Fax : 041 / 322 11 28

www.stabilizer2000.com

_____ m2

1.4 Pose requise

Recompactage de la surface du sol

Couche supérieure liée hydrauliquement avec le liant Stabilizer binder®.

Recompactage par roulement sans vibration de la terre, à l'état humide.

Poids du cylindre environ 1,0-2,0 t.

Durée : environ 5 à 20 jours après l'installation.

Mise en œuvre uniquement après instruction spécifique donnée au client

(par exemple, si la couche supérieure ne s'assèche pas en raison des conditions météorologiques après 1 à 2 semaines).

(_____ m2)